



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 5 août 2021

DÉCLARATION DE LA CGTG SUITE AU CSE DU 4 AOÛT 2021

Pass sanitaire, on va pas se laisser faire !

La direction a convoqué un CSE extraordinaire pour prendre des décisions sur la gestion du Covid.

Comme de nombreuses entreprises, Pôle emploi n'échappe pas à l'aggravation de la situation avec plusieurs cas d'agents atteints par la maladie qui ont été recensés tout au long de la semaine dernière. Six agences ont eu des agents touchés par le Covid. Au lieu d'en tirer les conséquences et de permettre aux collègues de se mettre en télétravail 5 jours sur 5 s'ils le souhaitent, le directeur adjoint s'est encore une fois fait tirer l'oreille. Du bout des lèvres il concède que les agents pourront bénéficier de 4 jours de télétravail dans une semaine.

Tout est prétexte pour infantiliser les agents et nous faire marcher au pas : la direction met en place une organisation qui reviendra à quémander quelques jours de télétravail, sous prétexte de nécessités de service, comme si c'était un privilège de télétravailler. **Non, il s'agit tout simplement pour chaque agent de pouvoir se protéger !**

De telles décisions, alors qu'une recrudescence de la pandémie est là, ne montre qu'une seule chose : la direction quoi qu'elle en dise ne met pas au centre de ses préoccupations la santé des collègues. Ce n'est qu'un nouvel exemple de cette indifférence coupable alors que rien dans la réglementation ne s'oppose à permettre un télétravail intégral ! Pourtant, recenser et accepter systématiquement les agents volontaires pour être en télétravail libèrera de l'espace dans les sites pour ceux ne télétravaillant pas et tous les collègues en agence auront un bureau individuel.

Ces séances du CSE où la direction refuse de tenir compte des conditions de travail des agents sont légions, à l'image de ce qui se passe dans toutes les entreprises et administrations : **la crise sanitaire sert de prétexte pour vouloir faire marcher au pas tous les travailleurs et nous préparer à accepter de nouveaux reculs de nos droits.** La réforme de l'assurance chômage et le recul à 64 ans de l'âge de la retraite sont les nouvelles attaques en préparation ! Mais il y en aura d'autres !

Nous avons appris que des chefs de service font pression sur des agents pour qu'ils aillent se faire vacciner. Faut-il rappeler à la direction que le secret médical est opposable à l'employeur ?

La CGTG s'opposera fermement au pass sanitaire à Pôle emploi comme dans toutes les entreprises !

D'ores et déjà, nous appelons tous les collègues qui sont conscients qu'il faudra être unis pour faire reculer l'État et les patrons qui veulent nous réduire à accepter leurs diktats, à se joindre aux meetings et manifestations de rue avec la population laborieuse et l'ensemble des travailleurs des autres secteurs dès le mois d'août 2021. Préparons-nous à mettre en avant des revendications vitales pour tous les travailleurs :

Une embauche en CDI pour tous les jeunes et moins jeunes en CDD à Pôle emploi !

Des augmentations de salaires pour tous pour faire face aux augmentations de prix et à la baisse continue de notre pouvoir d'achat !

TOUS ENSEMBLE

MEETING VENDREDI 6 AOÛT À MORNE-À-L'EAU 17H Place Gerty Archimède
MANIFESTATION SAMEDI 7 AOÛT À CAPESTERRE 8H30 Place de la mairie